CFA RAP PACA
Apprentissage Agricole Public
Digne - Carmejane

BTSA Gestion Forestière

En apprentissage (Niveau 5)

Durée de la formation
3203 heures (au total) :
- 1383 h centre
- 1820 h entreprise (variable en fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage)

Date de session
De septembre à juin N+2

Délai d'accès à la formation
Toute l'année, sous réserve de présenter un contrat d'apprentissage signé avec une entreprise d'accueil

Lieu
***UFA** Carmejane*
Route d'Espinouse
04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson

Pour la session précédente :
Taux de réussite : 87%
Taux de satisfaction : 71%
Taux d'insertion à la sortie : 43%

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser des diagnostics préalables à la gestion forestière
- Participer à la mise en œuvre d'une politique forestière territoriale
- Raisonner les interventions en forêt dans un objectif de gestion durable
- Organiser, en sécurité, la mobilisation des bois et leur valorisation
- Contribuer à la planification des forêts et des autres espaces boisés
- Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en gestion forestière pour faire face à une situation professionnelle

MÉTIERS VISÉS

- Technicien.ne gestionnaire de forêt, de massif ou de territoire dans des organismes et entreprises de gestion privés ou publics (ONF, Coopératives forestières, Experts…)
- Agent de développement ou chargé.e d'étude et d'animation (CRPF, Chambre d'agriculture, COFOR…)
- Technicien.ne dans l'administration forestière, les organismes de recherche
- Technicien.ne indépendant pour le compte d'un groupement forestier, d'un propriétaire, d'une collectivité
- Enseignement
- Chef.fe de produits forêt-bois
- Chargé.e de gestion de service et de « contrôle qualité »

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignement général	Durée (en heure)	Modules d'enseignement technique et professionnel	Durée (en heure)
M21 Organisation économique sociale et juridique	52,5 h	M11 Accompagnement au projet professionnel et personnel	91 h
M22 Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	136,5 h	M51 Diagnostics forestiers	150,5 h
M23 Langue vivante (anglais)	59,5 h	M52 Politiques forestières, acteurs et territoires	108,5 h
M31 EPS	56 h	M53 Intervention de gestion durable en forêt ou autres espaces boisés	185,5 h
M41 Traitement de données	73,5 h	M54 Mobilisation et valorisation du bois	192,5 h
M42 Technologie de l'information et du multimédia	35 h	M55 Planification forestière	91 h
PLU - Activités pluridisciplinaires du domaine commun		M71 Module d'initiative locale	28 h
		PLU Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel	105 h

MODALITÉS D'ALTERNANCE

Cadence moyenne :
2 semaines en centre /
2 semaines en entreprise,
exceptée au cours des vacances de fin d'année, et estivales ou la période en entreprise est favorisée.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences, pour plus d'informations :
https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CFPPA/UFA de Carmejane
Route d'Espinouse, 04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson
Tél : 04.92.34.60.56 - Mél : cfppa.digne@educagri.fr
Site Internet : https://digne-carmejane.educagri.fr/

UNION EUROPÉENNE
Fonds Social Européen

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

DATADOCKÉ

Contacts
Responsable de formation :
Sonia WOTUS
sonia.wotus@educagri.fr

Responsable administrative :
Sandrine BERTRAND
sandrine.bertrand1@educagri.fr

Tél : 04.92.34.60.56

Accessibilité
Référente handicap :
Sandrine BERTRAND
sandrine.bertrand1@educagri.fr

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour connaître les modalités.

***Frais pédagogiques** : 0€*

Conditions d'admission
- Inscription via ParcoursSup
- Entretien de motivation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation de déroule en présentiel avec des apports théoriques et des mises en situation pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est évalué :

- En contrôle continu en cours de formation (ECCF) et sous contrôle d'un jury >> 50 % de la notation finale, et
- Évaluation terminale constituée de 3 épreuves (expression française et culture socio-économique, techniques forestières, rapport de stage) >> 50 % de la notation finale

Diplôme national de niveau 5 délivré par le Ministère de l'Agriculture.

PRÉ-REQUIS ET PUBLIC VISÉ

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Baccalauréat ou autre)
- Ou être titulaire d'un diplôme ou titre enregistré au RNCP et classé au niveau 5,
- Ou avoir accompli la scolarité complète conduisant à l'un des grades, titres ou diplômes précités et sur avis du responsable de formation.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Autres BTSA en double compétence
- Licence / Licence professionnelle
- Classe post-BTS (certificat de spécialisation)
- Classes préparatoires
- Master / Écoles d'ingénieurs

REMUNERATION APPRENTI(E)

SMIC BRUT mensuel : 1 747,20 € (au 1er mai 2023)		
Rémunération 1ère année		
Avant 18 ans 27% du SMIC **471,74 €**	De 18 à 20 ans 43% du SMIC **751,30 €**	21 ans à 25 ans 53% du SMIC **926,02 €**
Rémunération 2ème année		
Avant 18 ans 39% du SMIC **681,41 €**	De 18 à 20 ans 51% du SMIC **891,07 €**	21 ans à 25 ans 61% du SMIC **1065,79 €**
Rémunération 3ème année		
Avant 18 ans 55% du SMIC **960,96 €**	De 18 à 20 ans 67% du SMIC **1 170,62 €**	21 ans à 25 ans 78% du SMIC **1 362,82 €**
Pour les 26 ans et plus : 100% du SMIC **soit 1 747,20 €**		

L'apprenti(e) est exonéré de la totalité des cotisations salariales avant 26 ans. Au delà, sa cotisation sera faible (une vingtaine d'euros) sur la part de sa rémunération supérieure à 79% du SMIC.

L'apprenti(e) peut bénéficier d'aides (au logement, au permis de conduire), nous contacter pour tout renseignement.

Mise à jour le 08/01/2024